



APPEL DU 34^{ème} CONGRES DE LA FEDERATION CGT DES VRP ET COMMERCIAUX

Notre congrès se tient toujours en pandémie du Covid 19 et tous les gouvernements du monde entier aux ordres du capital ont démontré leur incapacité à soigner correctement leurs populations dans un contexte général de destruction de l'hôpital et de la santé publique.

La crise du capitalisme s'approfondit et le capital pour sauver sa domination politique et économique doit s'attaquer à tous les conquits sociaux arrachés par la lutte des classes et développer les guerres entraînant misère et migrations.

Les transformations du climat vont mettre en péril à l'avenir des peuples dans différentes parties du globe et il ne peut véritablement y avoir prise en compte de l'écologie sans s'attaquer au système capitaliste responsable de la situation de la planète.

Partout dans le monde, dans chaque continent, face à l'oppression et la remise en cause des conquêtes sociales, les peuples sont en lutte pour la liberté, la démocratie et leurs revendications.

Dans ce contexte, fidèle aux valeurs de notre CGT, le congrès marque tout son attachement à la lutte pour la solidarité internationale, contre le fascisme, pour la paix, la démocratie, les libertés et la préservation des acquis de civilisation.

En France, Macron fidèle serviteur du capital a montré son incapacité à gérer la pandémie et poursuit sa politique de casse de l'hôpital public et de tous les services publics.

Avec son gouvernement et l'aide de ses alliés dont le patronat, il utilise la période pour s'attaquer à nos conquits sociaux et plus particulièrement ceux obtenus à la Libération, la sécurité sociale et les retraites. A l'aide de la loi dite de « sécurité globale » il remet en cause les libertés démocratiques et syndicales et légalise le fichage des militants syndicaux.

Au nom d'une même politique réactionnaire répondant aux intérêts des marchés, nombre de partis politiques refusent de s'attaquer au capitalisme et ouvrent la voie au fascisme pour se maintenir au pouvoir.

Dans ce contexte, les milliards vont aux grands groupes pour licencier et réduire le coût du travail au détriment d'une véritable relance de l'économie que nous souhaitons.

Depuis un an, nous comptons en France un million de pauvre en plus, la jeunesse dont les étudiants est sacrifiée et a du mal à se nourrir, les retraités s'appauvrissent, les chômeurs croissent et sont de plus en plus mal indemnisés et les salariés en activité ont un pouvoir d'achat qui stagne ou bien qui baisse.

Une grande majorité de VRP et autres commerciaux, qui sont au cœur de la crise, voient leur rémunération chuter, leurs emplois se fragiliser et leurs statuts et garanties collectives remis en cause.

L'inquiétude grandit aussi dans l'ensemble de notre profession.

Le congrès se prononce clairement pour :

L'abrogation de la loi de sécurité globale.

L'abandon de la réforme des retraites. L'abandon total de la réforme du chômage.

Pour la diminution du temps de travail vers les 32 h sans perte de salaire, ce qui pourrait créer deux millions d'emplois.

Pour un véritable plan de relance économique réintroduisant des productions essentielles en France et permettant de créer des emplois qualifiés en CDI.

Pour la défense des services publics et de l'hôpital public.

Pour la défense de la sécurité sociale intégrant l'autonomie dans la branche maladie.

Pour la revalorisation des retraites.

Toute la profession subit de plein fouet l'ampleur de la crise actuelle et les transformations au travail qui en découlent. Le patronat a tout intérêt à utiliser la distanciation sociale dans les rapports au travail en favorisant le télé travail.

L'irruption de l'intelligence Artificielle dans les années à venir prépare la mort du travail vivant, base même de notre profession et de la négociation commerciale.

C'est une machine infernale entre les mains du capital et du patronat contre le salariat.

Toutes les catégories des professionnels de la vente (VRP, technico-commerciaux, cadres commerciaux, ingénieurs commerciaux, vendeurs à domicile) vont être confrontés sous des formes diverses et à des rythmes différents, à de profondes transformations dans le contenu et le vécu de leur travail.

Le congrès considère que ce dossier doit être porté dans chaque entreprise où nous sommes organisés puis dans son ensemble au ministère du travail.

Dans la période actuelle, le patronat amplifie l'offensive dans les entreprises contre le statut professionnel qui est d'ordre public et l'Accord National Interprofessionnel des VRP.

Il s'agit de liquider le socle des garanties statutaires et collectives des VRP pour fragiliser toute la profession, individualiser chaque commercial et aggraver l'exploitation.

C'est un enjeu majeur pour l'avenir.

Le congrès appelle à la mobilisation de toutes nos forces syndicales pour la préservation et l'amélioration du statut et de l'ANI des VRP et sur ces bases, la généralisation de garanties collectives spécifiques pour toutes les autres catégories de la profession.

La création du syndicat national des VRP de l'immobilier au sein de la fédération constitue un outil supplémentaire pour répondre à leurs préoccupations et renforcer notre syndicalisme parmi eux.

Il se prononce pour aucun salaire inférieur au plafond de la sécurité sociale dans la profession et le remboursement de tous les frais, y compris pour les VRP multicarte.

Face à la politique constante de répression routière, le congrès rappelle que le permis de conduire est un droit au travail et que le donneur d'ordre qui impose à son salarié des conditions de travail stressantes et dangereuses sur la route doit faire face à ses responsabilités devant la justice.

Le congrès se prononce pour le droit de retrait lorsque le professionnel de la vente est ainsi mis en danger.

Au regard de la situation de la profession et des défis à relever, le congrès fait du travail en direction des entreprises sa priorité absolue.

Un premier pas a été accompli au cours de la mandature précédente qui prouve le potentiel existant dans toutes les entreprises de France qui emploient de nombreux VRP.

En implantant la CGT dans ces entreprises, en y construisant des syndicats ou des sections syndicales rassemblant des VRP selon les situations, nous pouvons construire un rapport de force plus favorable pour défendre les garanties statutaires et collectives des VRP, mais aussi les intérêts spécifiques de toutes les autres catégories de notre profession face au pouvoirs publics et au patronat.

Avec l'aide des commissions fédérales entreprises et droits et libertés, nous pouvons dans chaque entreprise, être au plus près des préoccupations des VRP et autres commerciaux, mettre en place une politique efficace de formation syndicale, et aussi constituer de nouveaux syndicats, nous renforcer et conquérir de nouveaux succès revendicatifs.

En ce sens, notre fédération est bien l'outil indispensable pour organiser la profession et y développer en son sein l'influence des idées, propositions et valeurs de notre CGT en lien avec toutes les catégories de salariés et l'ensemble des structures de la CGT.

Le succès obtenu l'été dernier face au gouvernement que nous avons contraint à devoir par décret réintroduire les VRP multicarte dans le champ d'application du chômage partiel, démontre si besoin en était, la place irremplaçable et le rôle de la fédération.

Alors avec confiance et ténacité, travaillons tous ensemble à faire vivre sur le terrain, et particulièrement dans les entreprises, notre feuille de route pour les trois années à venir, au service des intérêts matériels et moraux des VRP et autres commerciaux dans le but de construire un rapport de force favorisant le développement de nouvelles luttes dans les entreprises et sur le plan national pour que l'ensemble de la profession défende ses conquises et assure son avenir en obtenant de nouveaux droits.

*Adopté à l'unanimité.
La Napoule, le vendredi 25 juin 2021.*

